

INTRODUCTION

Partie I

1. Thème I : Gouvernance

1.1 Avancée de la mise en œuvre des prestations 1, 2 et 3 du thème de la gouvernance

2. Thème IV : Maîtrise de la pollution

2.1 Avancée de la mise en œuvre des prestations 4.1 et 4.2 sur le thème de la maîtrise de la pollution

3. Thème VI : Changement climatique

3.1 Avancée de la mise en œuvre de la prestation 6.2

Partie II

Avancée de la mise en œuvre du Programme de travail sur 5 ans pertinents pour le mandat et le travail du MED POL

Annexe – Tableaux sur la mise en œuvre des prestations du Programme de travail

Tableaux

Introduction

Le présent rapport d'avancement fournit des informations sur l'état de la mise en œuvre du Programme de travail du MED POL durant l'exercice biennal 2012-2013, ainsi que sur l'état de la mise en œuvre des activités indicatives et du programme de travail sur 5 ans concernant la maîtrise et l'évaluation de la pollution. Il se compose de deux parties et d'une annexe.

La partie I présente les principaux résultats de manière concise.

La partie II fournit des informations sur l'état de la mise en œuvre du programme stratégique sur 5 ans du PAM pertinent au mandat du MED POL.

L'Annexe contient des tableaux fournissant des informations détaillées sur l'état de la mise en œuvre et les objectifs atteints pour les prestations ou activités du MED POL conformément aux thèmes I, IV et VI du programme de travail du PAM.

PARTIE I

Thème I **Gouvernance**

Prestation 1.1. Renforcement institutionnel de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle

État de mise en œuvre

Finance et obligation redditionnelle

- Le MED POL a réalisé d'importantes économies pour le MTF.

Cohérence institutionnelle

- Les recommandations de la Révision fonctionnelle sur la structure du MED POL sont pleinement mises en œuvre.

Partenariats

- Le partenariat et la coopération avec l'AEE, l'UE et l'UpM se poursuivent dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020 (MED POL, PP/CAR, INFO/CAR, PB/CAR) (plus de détails ci-dessous).
- Atelier en Belgique sur l'Évaluation mondiale de l'océan (appelée également Processus régulier des Nations Unies) incluant la Méditerranée. Les discussions pour un atelier de renforcement des capacités sont en cours (le PAM/PNUE étant représenté par MED POL).

Mobilisation des ressources

- Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans le cadre du projet de Politique européenne de voisinage (PEV) (PEV/SEIS), financé par l'UE, 276 000 euros
- Évaluation de la mise en œuvre de la composante d'investissement du PAN/PAS, projet financé par l'UpM, 200 000 euros
- Activités liées aux déchets marins dans le cadre du projet de l'Approche écosystémique financée par l'UE, 100 000 euros. Le projet n'est pas encore opérationnel
- Préparation du Plan régional sur la gestion des déchets marins financé par le PNUE/GPA 25 000 dollars américains

1.1.1 Questions personnelles

M. George Kamizoulis, haut scientifique de l'OMS, est parti à la retraite le 31 mars 2012. M. Michael Angelides, administrateur de programme chargé du suivi et de l'évaluation, a quitté le PAM/PNUE le 31 octobre 2012 pour rejoindre l'AIEA/MEL à Monaco. Depuis leur départ, ces deux postes restent vacants en raison du gel, par la décision du Bureau des Parties contractantes, des postes vacants financés par le MTF. La réunion des Points focaux du PAM, tenue les 22 et 23 avril 2013 à Athènes (Grèce), a décidé de mettre fin au gel du poste de l'administrateur de programme chargé du suivi et de l'évaluation au niveau P3. Le processus de recrutement a démarré.

Suite à la mise en œuvre de la Revue fonctionnelle pour le MED POL, telle qu'elle a été adoptée par la COP 17 en 2012, le poste de secrétaire de l'administrateur du programme, occupé par M^{me} Shelley Farrington, a été supprimé le 1^{er} juillet 2012.

Depuis janvier 2012, l'assistante du programme du MED POL, M^{me} Nathalie Gomez, a été affectée à l'Unité de coordination pour le soutien de la mise en œuvre du programme de travail de l'Unité de gouvernance.

Dans le cadre du projet MedPartnership exécuté par le MED POL, deux nouveaux postes ont été créés avec le financement du FEM pour soutenir la mise en œuvre des activités exécutées par le MED POL dans le cadre de ce projet.

1. Assistante MedPartnership/MED POL : M^{me} Shelley Farrington a été nommée à ce poste à compter du 1^{er} juillet 2012.

2. Expert en durabilité du PAN : l'offre d'emploi a été publiée et il est prévu que le poste soit pourvu avant la fin 2013 (selon le document du Projet MedPartnership).

1.1.2 Contribution du MED POL à l'intégration et à la coopération dans le cadre du système du PAM

Le MED POL entretient une collaboration étroite avec toute l'Unité de coordination et les CAR, en particulier avec :

- L'Unité de coordination dans la mise en œuvre de la feuille de route et du calendrier de l'ECAP
- Le PP/CAR pour la mise en œuvre des Plans régionaux en rapport avec l'article 15 du Protocole « tellurique » ; la mise en œuvre des activités du projet Medpartnership, et la préparation et la mise en œuvre du projet Switch MED
- INFO/CAR pour réactiver le Système d'information du MED POL, couvrant les aspects liés au suivi de l'état des mers et les données sur les sources de pollution
- Le Plan bleu et INFO/CAR pour la mise en œuvre du projet du SEIS
- Le PP/CAR, le REMPEC et l'ASP/CAR pour la préparation de l'avant-projet du Plan régional sur la gestion des déchets marins, dans le cadre de l'article 15 du Protocole « tellurique »

1.1.3 Coopération avec les partenaires mondiaux et régionaux

Institutions et programmes mondiaux des Nations Unies

Des contacts étroits ont été établis avec le PNUE/DEPI, le GPA (Programme d'action mondial) et le Programme pour les Mers régionales à Nairobi, pour une orientation et une coordination générales et, en particulier pour la préparation du plan régional de gestion des déchets marins en collaboration avec le Partenariat mondial contre le rejet de déchets marins. Le MED POL a également assisté à la quatrième conférence du GPA tenue à Manille (Philippines) en janvier 2012. La Déclaration de Manille est un document d'orientation pour les quatre prochaines années concernant les priorités du GPA, à savoir les déchets marins, les eaux usées et les éléments nutritifs.

Le travail de coopération mené de longue date avec l'OMS concernant les activités liées aux aspects sanitaires du PAS-MED et du Protocole « tellurique », au respect des obligations et à l'application, a été interrompu et il est prévu qu'il soit redimensionné. La coopération de longue date avec l'AIEA/MEL concernant la garantie de la qualité des données des analyses chimiques par le biais de la formation, de l'interétalonnage et des visites scientifiques, se poursuit.

Des efforts ont été réalisés pour améliorer la coopération et les échanges d'information avec le Secrétariat des Conventions de Bâle et de Stockholm. Sur la base de l'accord de coopération signé en 2009 avec la Convention de Bâle, des activités conjointes ont été poursuivies avec le Centre régional de la Convention à Bratislava dans le domaine des déchets dangereux. Le Centre situé à Bratislava a préparé une base de données des définitions et des caractéristiques harmonisées des produits chimiques interdits.

Initiatives et programmes régionaux

Avec l'adoption de la nouvelle Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) de l'Union européenne (2008/56/CE, 17 juin 2008), et la feuille de route de l'ECAP fixée par la COP 16 à Almeria en 2008, le MED POL a contribué au processus de développement de protocoles de suivi sur les déchets marins, en participant aux groupes de travail de la DCSMM sur le bon état écologique (BEE) et aux groupes de travail de la DCSMM sur l'établissement de rapports et le suivi.

Le PAM/PNUE-MED POL a activement participé à la Conférence européenne sur la prévention et la gestion des déchets marins, tenue à Berlin les 10 et 12 avril 2013 sous l'égide de la Commission européenne et du ministère allemand de l'Environnement, en contribuant à la préparation du Document d'analyse qui était le principal point de départ des débats. Lors de cette conférence, le PAM/PNUE a dirigé les échanges du sous-groupe méditerranéen qui a abordé et donné son accord de principe à 10 actions prioritaires nécessaires pour résoudre les problèmes de déchets marins en Méditerranée.

Le MED POL est membre du Comité directeur et du Comité consultatif du projet MARLISCO financé par l'UE. L'objectif global de MARLISCO est de sensibiliser le public, de faciliter le dialogue et de promouvoir la coresponsabilité parmi les différents acteurs vers une vision commune pour la gestion durable des déchets marins dans toutes les mers européennes. Les activités de MARLISCO sont mises en œuvre dans les quatre mers régionales européennes (l'Atlantique du Nord-Est, la mer Baltique, la Méditerranée et la mer Noire) par un consortium dont les membres sont situés dans 15 pays côtiers. Le projet fournira plusieurs instruments visant à améliorer la participation du public. Le but est d'améliorer les synergies et de permettre à d'autres pays méditerranéens de profiter de ces expériences.

Le MED POL collabore étroitement avec le Secrétariat de l'UpM et la BEI quant à l'évaluation du portefeuille d'investissement PAN/PAS et des projets de l'H2020.

Le MED POL soutient les parties contractantes concernées en contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative Horizon 2020 qui a pris pleinement en compte l'avancement et les réalisations des parties contractantes concernant la mise en œuvre du Protocole « tellurique » ainsi que du PAS connexe et des PAN. Pour mettre en œuvre et suivre les activités de l'H2020, trois groupes de travail ou groupes directeurs opèrent pour diriger les travaux sur :

- Les investissements pour la réduction de la pollution, dirigés par la BEI
- Le renforcement des capacités (RC) pour atteindre les objectifs de l'H2020, dirigé par le MOI-ECSDE
- L'examen, le suivi et la recherche, dirigés par l'AEE

Le MED POL a assisté à toutes les réunions tenues en 2012 et 2013 par les groupes directeurs précités, s'efforçant ainsi d'aligner ses efforts et d'améliorer les synergies le cas échéant, afin de soutenir la mise en œuvre des PAS/PAN et la réussite de leurs objectifs. Comme indiqué précédemment, la Banque européenne d'investissement (BEI) continue de travailler sur plusieurs projets viables, actuellement en cours de mise en œuvre ou à l'étude pour être financés.

En ce concerne la composante du renforcement des capacités de l'Horizon 2020, le PAM/PNUE-MED POL a contribué :

- a) à la préparation du nouveau programme de travail 2014-2018 qui garantit la pleine prise en compte des priorités du PAM/MEDPOL et des besoins nationaux ;
- b) à l'organisation au niveau régional d'un stage de formation ad hoc dans le domaine du suivi de la pollution industrielle ;

- c) à l'évaluation à mi-parcours de l'H2020 CB/MEP (2009-2014), démarrée récemment et dont la finalisation est prévue pour mi-septembre 2013. Elle a pour objectif d'évaluer les performances à ce jour, en accordant une importance particulière à la pertinence et à l'impact (potentiel) du programme. Elle identifiera également les principaux enseignements et proposera des recommandations pratiques pour des actions de suivi, aussi bien à court terme pour la seconde phase de la mise en œuvre (2013-2014) que des recommandations à plus long terme pouvant être appliquées lors de la période 2015-2020 ;
- d) au suivi et à évaluation de l'H2020 par le biais de l'identification et de la documentation de six indicateurs. Dans le cadre d'un processus à long terme vers le développement d'un mécanisme d'établissement de rapports visant à mesurer les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020, l'AEE et le MED POL coopèrent pour préparer le premier rapport d'évaluation des progrès de l'H2020, comme l'exige la feuille de route de la Déclaration du Caire.

Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées

Principales réussites

Questions juridiques

1. Les plans régionaux sur le mercure relatifs aux 10 POP de la Convention de Stockholm et sur les DBO provenant du secteur alimentaire, sont devenus juridiquement contraignants le 8 octobre 2012 pour les parties au Protocole « tellurique »
2. Le Comité de respect des obligations a réglé des questions générales de respect des obligations concernant les protocoles « tellurique », « immersions » et « déchets dangereux », ainsi que les plans régionaux adoptés dans le cadre des articles 5 et 15 du protocole « tellurique ».

Mise en œuvre de l'Approche écosystémique

3. Des contributions considérables à la préparation des documents et au soutien de la réunion du Groupe de travail par correspondance sur la pollution et l'accumulation des déchets (Objectifs écologiques 5, 9, 10 et 11), tenue à Sarajevo les 29 et 30 octobre 2012.

Développement de Stratégies et de Plans d'action nouveaux, et révision des Stratégies et de Plans d'action existants

4. L'évaluation de la mise en œuvre du PAS/MED et des PAN a progressé de manière importante.
 - L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PAN/PAS comporte trois composantes, appliquées et coordonnées conjointement par trois organismes, le PAM/PNUE-MED POL, l'UpM et la BEI. Les tâches ont été réparties sur la base de leurs mandats respectifs et de leurs avantages comparatifs.
 - Le rapport sur la composante politique de l'évaluation du PAN/PAS est présenté dans le document UNEP(DEPI)/WG. 379/6. Le rapport intermédiaire concernant l'évaluation des composantes de l'investissement des PAN menée par l'UpM est présenté dans le document UNEP(DEPI)WG. 379/Inf.9
5. Avant-projet du Plan régional sur la gestion des déchets marins dans le cadre de l'article 15 du Protocole « tellurique » :
 - Dans l'esprit de la décision IG 20/9 de la COP 17, tenue à Paris (France) en 2012, le processus de préparation du Plan régional sur la gestion des déchets marins a été participatif : plusieurs partenaires régionaux et mondiaux ont été invités à fournir une contribution et un retour d'informations actifs (PNUE/GPA, OSPAR, ACCOBAMS, CE, CGPM, le sous-groupe de la DCSMM sur les déchets marins, ainsi que les composantes concernées PAM/PNUE (PP/CAR, REMPEC et PAS/CAR). La réunion de consultation a eu lieu dans les locaux du Secrétariat du PAM/PNUE à Athènes le 26 mars 2013 et elle a permis de débattre de l'avant-projet préparé par le Secrétariat.
 - L'avant-projet du Plan régional a été révisé par une réunion d'experts convoquée par les Parties contractantes les 17 et 18 mai 2013 à Barcelone (Espagne).
 - La réunion de révision par les experts a convenu de soumettre l'avant-projet de Plan régional à la réunion du MEDPOL PC en juin 2013 pour examen et approbation, puis transmission à la réunion du PC du PAM en septembre 2013. Le rapport de la réunion de révision par les experts se présente sous le document UNEP(DEPI) MED WG. 379/Inf.3.

Assistance technique et renforcement des capacités

- Les besoins nationaux sont identifiés et les capacités améliorées afin de mettre en œuvre les plans régionaux et le projet des lignes directrices développées sur la décontamination des sites pollués de mercure (MED POL et PP/CAR).

Des informations plus détaillées sur les prestations susmentionnées sont présentées dans le Tableau 1.2.

Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace

État de mise en œuvre

Principales publications et événements de sensibilisation

- Le PAM/PNUE-MED POL a contribué à la partie consacrée à la pollution du Rapport sur l'état de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée (démarré à Ankara, Turquie, en janvier 2013).
- Tendances de la pollution en Méditerranée, janvier 2012 (publié)
- L'évaluation spatio-temporelle des substances dangereuses en Méditerranée est prête à être publiée.

Systèmes d'information

- Le test beta du système d'information du MED POL a été terminé avec succès et le système est pleinement opérationnel.
- Le système d'information sur les sources de pollution a été réactivé et sa mise à jour est en cours (NBB).
- Achat en cours de plusieurs logiciels qui permettront un meilleur traitement des données, une modélisation et la préparation de scénarios (modèle OQE/VLE), (logiciel de base Arcview) (voir également les informations fournies ci-dessous dans la section 4.2.1.b).
- Base de données sur les apports fluviaux d'éléments nutritifs (voir également les informations fournies ci-dessous dans la section 4.2.1.b).

Des informations plus détaillées sur la Prestation 1.3 du programme de travail sont présentées dans le Tableau 1.3 de ce rapport.

Thème IV : Prévention et maîtrise de la pollution

Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances toxiques/potentiellement dangereuses)

État de mise en œuvre

Évaluations de la pollution

- L'évaluation des éléments nutritifs provenant des rivières et des fleuves est terminée, les cartes produites, la publication en cours.
- Fourniture aux laboratoires méditerranéens de données de qualité, par le biais des services du Laboratoire d'études environnementales marines (MESL) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).
- Un modèle de corrélation entre les valeurs limites d'émission (VLE) et les NQE (normes de qualité environnementale) est terminé. Le logiciel et les lignes directrices sont en préparation (voir également les informations fournies ci-dessous dans la section 4.2.1.b).
- Données de suivi fournies par 13 pays : les données de suivi présentées ont été téléchargées sur la base de données du MED POL.
- Six indicateurs convenus avec l'AEE et approuvés par le GT du SEIS sur les indicateurs de suivi l'avancement de l'H2020. Le travail de documentation des indicateurs convenus (en coopération avec l'AEE et le Plan bleu) est en cours.
- 5 ateliers nationaux ont été organisés en Égypte, en Palestine, en Jordanie, en Tunisie, en Algérie et au Maroc pour aider les pays à documenter les indicateurs de l'H2020.
- Le suivi des tendances des apports de pollution à partir des données de 2003 et 2008 du BBN est terminé ; les fiches analytiques récapitulatives ont été préparées pour les 20 parties contractantes.

Assistance technique et renforcement des capacités

- Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Croatie ont contribué à la formulation et à la mise en œuvre des programmes nationaux de suivi des tendances et du respect des obligations.

Des informations détaillées sur la Prestation 4.1 du programme de travail sont présentées dans le Tableau 4.1 de ce rapport.

Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée

État de mise en œuvre

- Un soutien aux priorités du PAN dans 4 secteurs industriels a été fourni à 4 pays (Algérie, Syrie - interrompu en 2012 -, Turquie et Tunisie) (voir également les explications fournies dans la section 4.2.1 ci-dessous).
- Un soutien à la mise en œuvre du PIN dans le secteur de l'électricité a été fourni à 4 pays (Albanie, Bahreïn, Égypte et Turquie) pour garantir le MES et l'élimination des PCB conformément au PAS et à la Convention de Stockholm (en collaboration avec le PP/CAR) (voir également les explications fournies dans la section 4.2.1 ci-dessous).

- IETMP : un soutien est en cours en Egypte, au Liban, en Tunisie, en Palestine et en Algérie ; il est terminé en Turquie ; un atelier national a été tenu en Égypte. Dans d'autres pays, il est en cours.
- Des lignes directrices sur les MPE pour la gestion écologiquement rationnelle (GER) des sites contaminés au mercure (en collaboration avec le PP/CAR) ont été préparées et soumises à la réunion du PC du MED POL.
- Atelier régional de formation sur la mise en œuvre du Plan régional sur le mercure (en collaboration avec le PP/CAR).
- Identification des MTD et des MPE et création de la base de données correspondante pour les secteurs industriels laitier et textile du Maroc, de Tunisie et d'Égypte (PP/CAR).
- Renforcement des capacités en matière de réduction de la pollution et de gestion durable des secteurs énumérés en Annexe I du Protocole « tellurique » en Bosnie-Herzégovine (secteur alimentaire), en Algérie, au Maroc et en Tunisie (villes industrielles, sous-régions), en Egypte (PME industrielles) et en Israël (effluents industriels) (PP/CAR).
- Séminaire régional sur les aspects politiques, techniques et juridiques de la réduction des DBO par le secteur alimentaire (PP/CAR et MED POL dans le cadre du H2020).

4.2.1 Activités exécutées par le PAM/PNUE dans le cadre du projet MedPartnership

En 2012-2013, le projet a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours conformément aux procédures du FEM. Le rapport d'évaluation se présente sous le document d'information UNEP(DEPI)WG. 379/Inf.5.

Les activités exécutées par le MED POL ont reçu un meilleur taux que lors des deux années précédentes de mise en œuvre du projet, ce qui implique de reconnaître les efforts réalisés par les pays concernés et le MED POL pour combler les importants retards initiaux des activités du projet. Il est à noter que ce taux de mise en œuvre est faible par rapport au taux global de mise en œuvre du projet. Le rapport d'évaluation contient plusieurs recommandations destinées aux pays concernés et au MED POL afin de garantir une mise en œuvre réussie du projet. Il recommande également une extension du projet, allant notamment jusqu'à 8 mois pour les activités du MED POL. Les recommandations du Rapport d'évaluation concernant les activités exécutées par le MED POL sont présentées dans le document PNUE... tandis que le rapport d'évaluation complet est présenté en tant que document d'information.

L'état de mise en œuvre de chaque activité du projet est présenté dans le Tableau 4.2. Cependant, il importe de souligner ci-dessous certaines des attentes concernant le résultat des activités nationales et régionales du projet.

La pollution provenant de sources et d'activités terrestres, y compris les polluants organiques persistants du projet MedPartnership, se compose d'un ensemble d'activités :

- Facilitation des réformes politiques et législatives pour la maîtrise de la pollution (dirigée par le MED POL) ;
 - Gestion écologiquement rationnelle (GER) de l'équipement, des stocks et des déchets contenant ou contaminés aux PCB dans les compagnies nationales d'électricité (dirigée par le MED POL en collaboration avec le PP/CAR).

a) Activités nationales pouvant être reproduites au niveau local

Les projets de démonstration des politiques sur les priorités du PAN sont en cours en Algérie, en Turquie, en Tunisie, et en attente en Syrie.

Algérie : Projet de démonstration sur la gestion (recyclage et régénération) des lubrifiants usés

- Plan national sur la gestion des huiles lubrifiantes
- Etude technique économique sur les options ex situ et in situ pour la gestion des huiles lubrifiantes
- Renforcement amélioré des capacités ; sensibilisation du public et des décideurs
- Pilotage concernant le système ou la base de données d'information

Tunisie : Projet de démonstration sur la gestion des boues de phosphogypse provenant de l'industrie des engrais

- Développement de pratiques modèles en matière de gestion des boues de phosphogypse
- Ateliers de sensibilisation améliorés
- Évaluations du coût de la dégradation du milieu marin et côtier, en particulier sur la biodiversité et la pêche, si la boue de phosphogypse est déversée directement dans la mer
- Mise à jour du programme national de suivi de l'environnement marin pour y inclure la zone du projet

Turquie : Projet de démonstration sur la maîtrise du chrome (Cr) et de la demande biochimique en oxygène (DBO) dans les tanneries :

- Améliorer le cadre législatif et institutionnel pour la maîtrise du Cr et des rejets de DBO par les tanneries en Turquie.
- Mettre en œuvre les Lignes directrices sur le Cr et la maîtrise de la DBO dans les effluents des tanneries à partir de l'expérience du PP/CAR.
- Préparer et mettre en œuvre un projet pilote sur la maîtrise du Cr et de la DBO dans un groupe de tanneries de taille moyenne.

Syrie : Projet de démonstration sur la gestion du recyclage des batteries au plomb mis en œuvre jusqu'en 2011.

- En 2012, les activités ont été interrompues en raison de la situation politique en Syrie.
- Sur la base de deux rapports préalablement élaborés, il est prévu de préparer les lignes directrices pratiques pour la gestion écologiquement rationnelle (GER) des batteries au plomb usagées conformément aux lignes directrices de la Convention de Bâle.

Ces activités nationales possèdent un bon potentiel de reproduction et de diffusion dans d'autres pays s'il y a lieu. L'objectif est de diffuser cette expérience dans le reste des pays du projet grâce à un atelier régional et à d'autres formes de communication ou instruments de renforcement des capacités.

b) Activités régionales

1. Évaluation et base de données sur l'apport fluvial d'éléments nutritifs : le rapport d'évaluation se présente sous le document d'information UNEP(DEPI)/MED WG. 379/Inf.6.

- Une base de données et un instrument de modélisation basé sur un SIG ont été développés pour l'évaluation des apports d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses dans la Méditerranée.

- Plusieurs recommandations ont été émises pour améliorer la collecte et le suivi des données en vue d'améliorer la connaissance de la pollution de sources diffuses en Méditerranée.

2. Modèle VLE/OQE : Modèle pour l'établissement d'un lien direct entre les valeurs limites d'émission et les normes de qualité environnementale des eaux marines et côtières (VLE/OQE). Le rapport se présente sous le document d'information UNEP(DEPI)MED WG. 379/Inf.7.

- Modèle VLE/OQE développé pour les éléments nutritifs et le mercure
- Modèle VLE/OQE, logiciel basé sur le site Internet en cours de développement
- Lignes directrices d'application du logiciel en cours de préparation pour d'autres polluants

On s'attend à ce que l'application de ces modèles aide les autorités environnementales à améliorer les instruments de maîtrise de la pollution tout en délivrant des permis environnementaux, pour mieux tenir compte des impacts cumulés des émissions provenant de sources ponctuelles dans l'environnement marin. Des ateliers de formation seront organisés l'année prochaine à ces fins.

L'élimination écologiquement rationnelle des PCB dans quatre pays : Albanie, Égypte, Turquie et Bosnie-Herzégovine. L'objectif principal est d'introduire la gestion écologiquement rationnelle (GER) dans toutes les étapes du « cycle de vie » du matériel électrique contenant ou contaminé aux PCB. Les principaux résultats attendus sont :

- le renforcement des cadres législatifs nationaux relatifs aux PCB ;
- la suppression et l'élimination écologiquement rationnelles d'environ 870 tonnes de PCB sur les lieux de démonstration ;
- l'élimination progressive des projets d'élimination des PCB dans le secteur de l'énergie ainsi que dans d'autres industries ;
- l'accroissement de la sensibilisation et des connaissances techniques sur la GER des PCB.

Des informations détaillées sur la Prestation 4.2 du Programme de travail sont présentées dans le Tableau 4.2 de ce rapport.

Thème VI : Changement climatique

Prestation 6.3 - Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex. fermes éoliennes, énergie océanique, capture et stockage du carbone)

Etat de mise en œuvre

- Un Groupe régional d'experts sur le dessalement a été créé pour évaluer l'impact du secteur sur l'environnement marin et mettre à jour, s'il y a lieu, les lignes directrices

du PAM/PNUE/MED POL sur les usines de dessalement (dans le cadre du projet de Gestion intégrée durable de l'eau, SWIM)

- Le Rapport d'évaluation des Meilleures technologies disponibles (MTO) pour le dessalement en milieu rural, un instrument permettant aux décideurs de sélectionner les technologies les mieux adaptées aux caractéristiques rurales, a été préparé dans le cadre du projet de Gestion intégrée durable de l'eau (SWIM)
- Une évaluation-cadre des risques associés aux activités potentielles de capture et de stockage du CO₂ (CSC) en Méditerranée a été préparée (sous la direction du gouvernement espagnol) et présentée au groupe de contact créé à cet effet. La consultation est en cours. Le rapport est soumis à la réunion du PC du MED POL sous le document UNEP(DEPI)/MED WG.379/9.

Des informations plus détaillées concernant la Prestation 6.3 sont présentées dans le Tableau 6 de ce rapport.

Consultations à court terme du MED POL 2012-2013 avec un financement externe

1. *Expert MED POL/Medpartnership : M. Omer Ozturk (Turquie) a été recruté en mars 2013 pour soutenir la mise en œuvre du projet MedPartnership dirigé par le MED POL.*
2. *M. Mohamad Kayyal (Syrie) et M^{me} Susanna Casanova (Espagne) ont été recrutés pour entreprendre une évaluation indépendante de l'état de la mise en œuvre du PAN/PAS sur la base des informations et des données existantes disponibles.*
3. *M. Ljubomir Jeftic (Croatie), un expert des déchets marins renommé à l'échelle mondiale et régionale, a été recruté par le PNUE/GPA pour soutenir le Secrétariat dans le développement de l'avant-projet du Plan régional.*
4. *M. Maurizio Fermiglia (Italie) a été recruté pour fournir un conseil d'expert aux parties contractantes concernant l'IETMP dans le cadre du projet du SEIS.*
5. *M. Alex Lascaratou (Grèce) a été recruté pour fournir un conseil d'expert aux parties contractantes concernant les indicateurs de l'H2020 dans le cadre du projet du SEIS.*
6. *Le Secrétariat recrute plusieurs consultants nationaux pour aider les pays à mener les activités nationales prévues dans le projet du SEIS.*
7. *Il est prévu que M. Dimitris Poursanidis verse les données soumises à la base de données du suivi du MED POL (MTF).*

Partie II
ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL STRATEGIQUE SUR CINQ ANS DU PAM AU REGARD DU MANDAT DU MED POL

| Thème I : Gouvernance | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|
| Résultat final : Convention de Barcelone, Protocoles et stratégies dûment appliqués | | | |
| Prestations | Activités indicatives | Réalisation à ce jour (juin 2013) | Défaillances des prestations |
| <p><u>Prestation I</u></p> <p>Renforcement institutionnel de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle</p> <p>Indicateurs : <i>Évaluation du taux de satisfaction des organes et partenaires décideurs (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM)</i></p> <p><i>Mise en place de systèmes internes d'évaluation des performances</i></p> <p><i>Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du plan sur 5 ans</i></p> <p><i>Préparation d'un certain</i></p> | <p><i>Processus décisionnel intégré et plus cohérent au sein du PAM/PNUE :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion des Points focaux du PAM et réunions des Points focaux des composantes mieux alignées - Gestion intégrée des thèmes horizontaux - Examen de questions juridiques émergentes, telles que les zones hors juridictions nationales ou la séquestration du carbone - Capacité améliorée de planification stratégique intégrée - Plan conjoint de mobilisation de ressources élaboré - Programme de travail sur 5 ans mieux aligné sur les priorités - Programme de travail biennal aligné sur le programme de travail quinquennal - Suivi et évaluation du programme de travail quinquennal et du programme de travail biennal <p><i>Relations stratégiques et</i></p> | <p>Réunion des PF du MED POL organisée en 2011. Réunion révisée et transmise pour approbation aux PF du PAM</p> <ul style="list-style-type: none"> • programme de travail du MED POL 2010-2011 entièrement aligné sur le programme de travail stratégique sur cinq ans du PAM <p>Préparation en cours pour l'organisation de la réunion des PF du MED POL en 2013 devant aborder :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) le progrès réalisé dans la mise en œuvre du programme de travail sur 5 ans et le programme de travail 2012-2013 ; b) l'état de la mise en œuvre des Protocoles « tellurique », déchets dangereux et immersions ; c) la révision du plan régional proposé sur la gestion de détritrus en mer ; d) la révision de l'état de mise en œuvre des PAN et PAS ; | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p><i>nombre de décisions et politiques en consultation avec les partenaires</i></p> <p><i>Taux d'accroissement des partenariats entre organisations de la société civile/secteur privé et PAM</i></p> | <p><u><i>coordonnées avec les partenaires et donateurs</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication et participation accrues et davantage stratégiques des ONG/société civile, du secteur privé et des institutions de recherche/universitaires - Renforcement de la coopération avec la coopération mondiale et régionale | <ul style="list-style-type: none"> e) la révision du bon état écologique (BEE) et des cibles du module sur la pollution et les détritiques en mer ; f) la mise en œuvre de programmes de surveillance de la pollution marine ; g) la révision du programme de travail proposé pour 2014-2015 en ce qui concerne le contrôle et l'évaluation de la pollution à soumettre à la réunion des PF du PAM. | |
| <p>Prestation II</p> <p>Déficiences d'application corrigées : les Parties contractantes sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées</p> <p>Indicateurs : <i>Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur les détritiques en mer adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011</i></p> <p><i>Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations</i></p> | <p><u><i>Politiques, lignes directrices et plans régionaux nécessaires à une mise en œuvre porteuse de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptés et appliqués</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et programmes régionaux juridiquement contraignants sur la pollution d'origine terrestre (mercure, agroalimentaire, 7 nouveaux POP, éléments nutritifs) - Plans régionaux pour l'application des protocoles : ASP & BD, (révision du PAS BIO), GIZC - Élaboration et suivi de l'application d'une stratégie de gestion des détritiques en mer - Faciliter l'application par les pays du plan sous-régional de lutte contre les mouvements transfrontières illicites de déchets dangereux - Renforcer les systèmes nationaux d'inspection visant à évaluer le respect des permis et règlements <p><u><i>Pays aidés à mobiliser des</i></u></p> | <ul style="list-style-type: none"> - 3 plans régionaux juridiquement contraignants et programmes de mesures adoptés par la 17^e CdP sur le mercure, les POP et la DBO dans le secteur alimentaire - Cadre stratégique des détritiques en mer adopté par la 17^e CdP - Normes sur les eaux de baignade adoptées par la 17^e CdP - Plan de travail détaillé pour la mise en œuvre du cadre stratégique sur les détritiques en mer approuvé par la 17^e CdP - Plan régional dans le cadre de l'article 15 du Protocole « tellurique » sur la gestion des déchets marins en préparation - Un logiciel de base de données à été développé conjointement au Centre régional de Bratislava de la Convention de Bâle sur les produits chimiques interdits assure une harmonisation des définitions avec les Conventions de Bâle et de Stockholm. - Ateliers organisés en 2011 avec des inspecteurs environnementaux nationaux dans le but de s'accorder sur un ensemble d'indicateurs d'application en ce qui concerne le Protocole « tellurique ». Travail en cours pour un autre atelier régional de formation des inspecteurs environnementaux aux instruments d'évaluation et de contrôle mis à jour. | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p><i>Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici 2012</i></p> <p><i>Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés</i></p> <p><i>Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)</i></p> | <p><u>ressources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les possibilités de financement pour les priorités régionales et nationales - Sensibiliser les donateurs/partenaires - Élaborer des programmes/projets <p><u>Système de rapports, application et respect effectifs des obligations</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simplifier et harmoniser le système de rapports en ligne du PAM, en l'adaptant notamment à d'autres obligations de rapport - Indicateurs d'efficacité de l'application de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies | <ul style="list-style-type: none"> - Phase II du programme H2020/MeHSIP en cours avec la contribution du MED POL pour préparer et mettre en œuvre des projets d'investissement prioritaires pour la réduction de la pollution dans plusieurs pays provenant des PAN/Protocole « tellurique ». -Étroite collaboration avec H2020 et le CAR/PP pour donner la priorité aux besoins nationaux sur le renforcement des capacités en ce qui concerne la réduction de la pollution et la mise en œuvre des Plans régionaux. Plan de travail ambitieux établi et approuvé par les services de CE - Étroite coopération avec l'UpM pour évaluer l'état des investissements de la mise en œuvre du PAN en vue de renforcer l'intérêt des donateurs et mobiliser des ressources financières externes supplémentaires. - Indicateurs IETMP et H2020 des projets H2020, SEIS, AEE développés. Mise en œuvre en cours. 300 000 d'euros supplémentaires mobilisés à cette fin. -Projet ASEP pour les pays de l'Adriatique préparé en coopération avec MedPartnership PMU pour aborder la pollution dans le cadre du Protocole « tellurique » et la surveillance conformément aux exigences de délais de l'approche écosystémique | |
|---|--|---|--|

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>Prestation III Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace</p> <p>Indicateurs : <i>Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et mise en œuvre</i> <i>Publication d'un rapport sur l'état de l'environnement tous les deux ans et publication tous les 4 ans d'un rapport sur l'état de l'environnement et du développement</i> <i>Données relatives à l'environnement marin et côtier accessibles aux Parties contractantes</i> <i>Nombre de politiques, publications et rapports soumis aux parties prenantes et au public en général et au moins 1 symposium par an</i> <i>Infosystème PAM en fonction</i></p> | <p><u>Utilisation stratégique des connaissances et informations :</u> - Politique d'évaluation du milieu marin et côtier élaborée et appliquée - Établissement de rapports régionaux de haute qualité - Rapport sur les indicateurs d'efficacité diffusé</p> <p><u>Système efficace de gestion des connaissances (aux fins de communication des informations produites par les composantes du PAM) :</u> - <u>Amélioration de la mise en réseau des TIC</u> - Actualisation et modernisation des bases de données du PAM en vue d'un système méditerranéen de partage des informations sur l'environnement</p> <p><u>Communication, participation et éducation :</u> - Consultation publique sur les indicateurs, méthodologies, normes environnementales et rapport du PAM</p> | <p>- Évaluations approfondies sur l'état de l'environnement marin en ce qui concerne les éléments nutritifs et les substances dangereuses, préparées. Méthodes d'évaluations connexes préparées y compris l'accord en attente portant sur les échelles géographiques par les Points focaux du MED POL.</p> <p>- 4 rapports sous-régionaux sur la pollution marine et les pressions préparés dans le cadre de l'approche écosystémique en 2011. - Chapitres relatifs à la pollution du rapport d'évaluation intégrée de l'approche écosystémique préparés</p> <p>- Préparation des chapitres relatifs à la pollution du rapport sur l'état de l'environnement côtier et marin pleinement supervisée.</p> <p>Avec le soutien d'INFO RAC, la base de données du programme de suivi sur la pollution a été mise à jour pour les années manquantes et postée en ligne.</p> <p>L'établissement d'un système en ligne similaire est actuellement en cours pour l'inventaire de polluants provenant de sources terrestres (bilan de base national)</p> | <p>Des travaux complémentaires sont nécessaires pour conclure les débats sur l'évaluation, notamment les niveaux de référence et les échelles géographiques des indicateurs/BEE et les objectifs du module sur la pollution et les détritiques en mer dans le cadre de l'approche écosystémique.</p> |
|--|---|---|--|

| Thème IV : Prévention et contrôle de la pollution | | | |
|--|---|--|--|
| Résultat final : Pollution d'origine terrestre et marine réduite | | | |
| Prestations | Activités indicatives | Réalisation à ce jour (juin 2013) | Défaillances des prestations |
| <p>Prestation I Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses) <i>Indicateurs :</i> -Carte des zones sensibles et des « points chauds » de pollution actualisée et publiée tous les deux ans -Réalisation au besoin de rapports sur les nouveaux polluants nécessitant une attention particulière -Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans -Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays Parties contractantes d'ici 2014 -Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués, et rapport publié d'ici 2013</p> | <p>-- Zones sensibles potentielles et « points chauds » de pollution révisés et actualisés - Études de référence scientifiques réalisées pour identifier les nouveaux polluants - Relevé des tendances dans les apports et niveaux de pollution - Réseau de surveillance continue des sources et tendances de la pollution mis en place, et élaboration d'indicateurs - Évaluation des apports d'éléments nutritifs émanant de sources diffuses</p> | <p>-Étude pour évaluer les zones sensibles potentielles et « points chauds » de pollution -BBN mis à jour 2013 lancé - Analyses des inventaires de polluants pour le suivi du progrès de réduction de la pollution pour soumission à la réunion des PF du MED POL en 2013 et pour publication en cours -Évaluation des éléments nutritifs des cours d'eau finalisée, cartes établies. Le rapport sera publié sous peu - Aide à plusieurs pays afin qu'ils formulent et mettent en œuvre les programmes de suivi nationaux. Données de suivi fournies. -Capacités des laboratoires méditerranéens de biosurveillance renforcées. Protocoles de biosurveillance connexes élaborés.</p> | <p><i>Plusieurs prestations à poursuivre en 2014</i></p> |
| <p>Prestation II Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée</p> | <p><u>Réduction du niveau de pollution provenant d'activités menées à terre :</u> - Soutien et suivi de l'application par les pays des interventions de réduction de la pollution énumérées dans les PAN au</p> | <p>-Aide à 6 pays pour aborder les priorités de PAN dans le secteur industriel. Travaux en cours en Albanie, Algérie, Égypte, Turquie et Tunisie pour la gestion rationnelle des déchets comme les huiles lubrifiantes, les batteries, PCB, le chrome,</p> | |

| | | | |
|---|--|---|-----------------------------|
| <p>Indicateurs :</p> <p>a) <i>Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Partenariat stratégique FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectées aux « points chauds »</i></p> <p>b) <i>Projets d'IETMP (PRTR) établis pour 4 pays au moins</i></p> <p>c) <i>Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formés au traitement des eaux usées</i></p> <p>d) <i>Nombre de rapports sur la conformité aux normes de pollution des eaux de baignade et des eaux conchylicoles</i></p> | <p>moyen de réformes politiques et du renforcement des capacités</p> <p>- Préparation de projets d'Inventaire des émissions et transferts de matières polluantes (IETMP) (PRTR) dans les pays méditerranéens</p> <p>- Promotion de la gestion rationnelle des produits chimiques</p> <p>- Transfert de technologies et réformes politiques en relation avec le secteur agroalimentaire et lutte contre les POP</p> <p>- Aide technique fournie aux pays pour une gestion rationnelle des déchets (huiles lubrifiantes, déchets électroniques, PCB, chrome, DBO des tanneries, métaux provenant des engrais)</p> <p>- Renforcement des capacités à l'intention des gestionnaires nationaux et locaux en vue d'améliorer et valoriser les performances des unités d'épuration des eaux usées</p> <p>- Évaluation de la conformité aux normes de pollution microbiologiques des eaux de baignade et conchylicoles</p> <p>- Fixation de normes concernant les émissions industrielles</p> <p>-Assistance technique pour la réduction de la pollution d'origine terrestre au moyen de l'application des meilleures techniques disponibles (MTD), des meilleures pratiques environnementales (MPE), de la production plus propre (PP), des principes IPPC et de la gestion rationnelle des produits chimiques</p> | <p>le DBO des tanneries, les métaux provenant des engrais)</p> <p>-Soutien à 6 Parties contractantes pour établir un IETMP (PRTR) en cours en Égypte, au Liban, au Maroc, en Tunisie, en Palestine, en Algérie. Inventaire et élimination de PCB du projet Medpartnership en cours. Importants progrès réalisés en tenant compte des longues procédures de passation de marché pour la taille de ce projet (plus de 2 millions de dollars américains).</p> <p>-IETMP (PRTR) finalisé avec succès en Turquie</p> <p>-Deux formations sur le traitement des eaux usées ont été organisées au Monténégro et en Syrie.</p> <p>-Rapport d'évaluation sur les stations d'épuration des villes côtières et celles des villes déchargeant leurs effluents dans les cours d'eau et fleuves qui se jettent dans la Méditerranée mis à jour. La mise à jour comprend les informations et les tendances entre 2003 et 2010, couvrant les villes de plus de 2 000 habitants.</p> <p>- Normes d'émissions pour les émissions industrielles établies par le biais de Plans régionaux sur le mercure, la BDO des stations d'épuration et du secteur alimentaire</p> | <p>À poursuivre en 2014</p> |
|---|--|---|-----------------------------|

PARTIE II
ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL STRATEGIQUE SUR CINQ ANS DU PAM AU REGARD DU MANDAT DU MED POL

| Thème VI : Changement climatique | | | |
|---|--|--|-------------------------------------|
| Résultat final : Environnement méditerranéen moins vulnérable au changement climatique | | | |
| Prestations | Activités indicatives | Réalisation à ce jour (jan 2013) | Défaillances des prestations |
| <p><u>Prestation III</u> Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Intégration du dessalement écologiquement rationnel et réutilisation des eaux usées évaluées</i> - <i>Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts environnementaux d'au moins 3 technologies</i> - <i>Rapport sur les risques des activités de séquestration du CO₂</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de l'impact environnemental de la séquestration du CO₂ - Évaluation des modifications des milieux marin et côtier dues aux stratégies et technologies d'atténuation - Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) | <ul style="list-style-type: none"> - Rapport-cadre d'évaluation des risques finalisé par l'Espagne - MED POL est un partenaire du projet SWIM. - Lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées et le dessalement en cours d'actualisation. Le projet SWIM entreprend une évaluation des impacts du dessalement sur l'environnement marin en coopération avec MED POL. | <p>Travail à poursuivre en 2014</p> |

**ANNEXE
TABLEAU 1.1**

Thème I : Gouvernance

Prestation 1.1

Renforcement institutionnel de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle

| Indicateurs et objectifs du Plan de travail stratégique sur 5 ans : | Objectifs 2012-2013 : | État de réalisation des objectifs : |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> a) <i>Évaluation du taux de satisfaction des organes et partenaires décideurs (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM)</i> b) <i>Mise en place de systèmes internes d'évaluation des performances</i> c) <i>Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du plan sur 5 ans</i> d) <i>Nombre de décisions et politiques élaborées en consultation avec les partenaires</i> e) <i>Taux d'accroissement des partenariats entre organisations de la société civile/secteur privé et PAM</i> | <ul style="list-style-type: none"> a) Le taux de satisfaction des réunions dépasse 70 % b) 3 propositions de projets à grande échelle sont finalisées et opérationnelles afin de soutenir les priorités principales c) Au moins 2 accords de coopération sont signés avec 3 organisations internationales/régionales d) Tous les événements PAM organisés conformément au critère durable fondé sur le guide des Événements durables | <ul style="list-style-type: none"> a) Pas encore d'évaluation b) 3 projets développés et ressources mobilisées c) Apports fournis au projet d'accord PAM/PNUE-UpM ; plusieurs propositions de projets de recherche par les institutions méditerranéennes soutenues moralement d) 2 réunions organisées conformément au critère durable fondé sur le guide des Événements durables |

| État de mise en œuvre des activités menées en 2012-juin 2013 | Remarques |
|--|--|
| <p>Activité connexe aux énergies renouvelables (séquestration du CO₂) : grâce à la contribution active de l'Espagne, MED POL a lancé un processus menant à une évaluation des impacts potentiels de la séquestration de CO₂ en Méditerranée dans le cadre du Protocole Immersions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Termes de références élaborés et diffusés avec les Parties contractantes. • Un groupe d'experts a été établi sous la direction de l'Espagne. • 7 Parties ont apporté des réponses à un questionnaire distribué par MED POL. • Projet soumis par l'Espagne et le groupe d'experts | <p>Les premiers débats auront lieu lors de la PF du MED POL en juin 2013</p> |
| <p>Partenariat et coopération dans le cadre de l'initiative H2020 pour la dépollution de la Méditerranée d'ici 2020</p> <p>Dans le cadre du Programme MED POL, le Secrétariat continue de suivre scrupuleusement et de contribuer aux activités relatives à H2020 et aux projets financés pour sa mise en œuvre. Pendant la période considérée,</p> <p>a) des consultations ont été menées pour adapter un programme de renforcement de capacités dans le cadre du projet H2020 conformément au programme de travail PAM/PNUE concernant la prévention et la maîtrise de la pollution ainsi que la consommation et la production durables avec une attention particulière sur la mise en œuvre des Plans régionaux (mesures et programmes juridiquement contraignants) adoptés dans le cadre de l'article 15 du Protocole « tellurique » ;</p> <p>b) coopérer et contribuer au travail de la BEI pour un aperçu des projets d'H2020 assuré d'un soutien financier avec une attention particulière sur la définition d'une méthodologie d'évaluation commune ;</p> <p>d) offrir une contribution substantive au travail de l'AEE pour les indicateurs de H2020 (rapportés plus en détails dans la prestation 4.1 de ce rapport)</p> <p>c) le Secrétariat du PAM/PNUE par l'unité de coordination, du MED POL et/ou du CAR/PP est membre des entités suivantes de l'initiative H2020 et ses programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comité directeur de H2020 codirigé par la présidence de l'UpM et de la CE • groupe de renforcement des capacités dirigé par MIO ECSDE | <p>Il est important de renforcer l'implication du PAM/PNUE dans l'initiative H2020 et ses projets à des niveaux stratégiques et opérationnels afin de maximiser les bénéfices pour la région dans les priorités principales.</p> <p>La réunion du comité directeur d'H2020 organisée au siège de l'UpM en avril 2012, a abordé la mise en œuvre des PAN et MED POL a été invité à faire une présentation sur</p> |

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • groupe de recherche et de suivi dirigé par l'AEE • groupe de donateurs dirigé par la BEI • le groupe de gestion du projet SEIS (AAE, CE, PNUE/PAM et Eurostat) • comité directeur du projet SEIS • groupe de travail de SEIS sur les indicateurs de H2020 | <p>l'état de la mise en œuvre des PAN et PAS.</p> <p>Compte-rendu du comité directeur présenté sous le document UNEP(DEPI)/MED WG.379/Inf.12.</p> |
| <p>Partenariat avec la Banque mondiale sur le programme ASEP La Banque mondiale élabore un programme environnemental pour la mer Adriatique, axé sur la réduction de la pollution des sources terrestres et marines. MED POL a contribué à l'identification des priorités de pollution pour ce projet du PNUE/PAM. Les travaux sont réalisés par l'unité de coordination.</p> | <p>Le programme ASEP devrait être opérationnel au début de 2013 et devrait aider les pays de l'Adriatique à mettre en place l'approche écosystémique.</p> |
| <p>Coopération avec les Conventions de Bâle et de Stockholm. Des contacts ont été pris avec le Secrétariat de ces Conventions afin de renforcer la coopération mutuelle et se concentrer sur les priorités tout en préparant le programme de travail pour les 4 prochains exercices biennaux 2014-2015, en prenant en compte la similarité et les engagements communs pris par les pays méditerranéens et l'UE dans le cadre du Protocole tellurique et ses Plans régionaux/Convention de Stockholm ainsi que le Protocole Déchets dangereux et la Convention de Bâle. Les Conventions de Bâle et Stockholm, les programmes de travail, les objectifs techniques et politiques ainsi que les systèmes de rapports ont été révisés en vue de découvrir des méthodes pour renforcer les synergies et éviter les duplications.</p> | <p>Il est important d'aborder les synergies avec les conventions mondiales pertinentes d'une manière stratégique. Cela est indispensable dans le cas des Conventions de Bâle et de Stockholm, ces dernières étant très similaires au Protocole Déchets dangereux et à certains aspects du Protocole « tellurique » (principalement les plans régionaux sur les POP)</p> |
| <p>Instrument juridiquement contraignant sur le mercure En janvier 2013, la dernière session préparatoire de la négociation relative à un instrument juridiquement contraignant sur le mercure a été organisée. Le Secrétariat, par l'intermédiaire du MED POL et du CAR/PP, a suivi l'état de la négociation. Plusieurs provisions du projet d'instrument mondial sont compatibles avec les provisions du plan régional sur le mercure adopté par la réunion des Parties contractantes à Paris, en février 2012. Néanmoins, il existe d'importantes différences. Le Secrétariat procède</p> | <p>Les PF du MED POL sont encouragés à assister à la conférence des plénipotentiaires en septembre 2013 à</p> |

| | |
|---|---|
| à une analyse comparative qui sera présentée à la réunion des Points focaux du MED POL. | Minimata, au Japon en vue de soutenir son adoption et de s'engager au niveau mondial sur cette question importante pour la santé et l'environnement marin, y compris la Méditerranée. |
| Mobilisation de ressources externes <ul style="list-style-type: none">• MED POL a dirigé le travail pour l'élaboration de la note conceptuelle de la proposition du projet sur les détritrus en mer dans le cadre du projet EcAp (100 000 euros supplémentaires). MED POL a assuré le soutien du Programme mondial d'action relatif aux détritrus en mer. Pour l'instant, seuls 25 000 dollars américains ont été mobilisés. D'autres projets pilotes sur les détritrus en mer dans les pays peuvent également être financés.• MED POL a rédigé et mobilisé avec succès 280 000 euros pour la mise en œuvre des indicateurs d'H2020 et le projet IETMP dans le cadre du projet SEIS financé par l'UE.• MED POL a contribué à la conception du programme ASEP de la Banque mondiale (pour les pays de l'Adriatique) et à l'élaboration d'un projet régional de renforcement des capacités de 3 millions de dollars américains de la Banque mondiale et du Fonds mondial pour l'environnement (FEM). | |

TABLEAU 1.2

| Thème I : Gouvernance | | |
|---|--|--|
| Prestation 1.2 | | |
| Déficiences d'application corrigées : les Parties contractantes sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées | | |
| <p>Indicateurs et objectifs du programme de travail stratégique sur cinq ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés</i> • <i>Stratégie régionale sur les détritux en mer adoptée d'ici 2011</i> • <i>Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations</i> • <i>Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici 2012</i> | <p>Objectifs 2012-2013</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Minimum de 3 ou 4 politiques régionales/plans/lignes directrices évalués, mis à jour ou finalisés (SMDD, GIZC, SAPBIO, SAP/MED) 2. Développement du programme intégré de suivi 3. Au moins 12 pays aidés afin de mettre en œuvre des politiques régionales/plans et directives au niveau national; y compris l'alignement de leurs SNDD avec la SMDD 4. 4 pays assistés dans la mise en œuvre de la stratégie sur les déchets marins 5. 3 pays assistés pour l'amélioration des systèmes d'inspection 6. Mise en œuvre de 2 projets pilotes sur la gestion des déchets marins | <p>État de mise en œuvre des objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre du PAS MED évaluée Intégré 2. Préparation du programme de suivi démarrée mais décision en attente de l'unité de coordination reportée 3. 12 pays aidés afin de mettre en œuvre le Plan régional sur le mercure ; plusieurs ateliers dans le cadre d'H2020 pour soutenir la mise en œuvre des plans régionaux tellurique organisés 4. Non atteint ; mobilisation des ressources financières externes en attente 5. Objectif non atteint pour manque de ressources 6. Objectif non atteint pour manque de ressources |
| État de la mise en œuvre des activités menées entre le 1^{er} janvier 2012 et le 30 mai 2012 | Remarques | |
| <p>Activités relatives à l'évaluation de la mise en œuvre des PAN et PAS</p> <p>Le processus pour l'évaluation de la mise en œuvre du PAS MED et des PAN adopté par les Parties contractantes conformément à l'article 5 du Protocole « tellurique » a progressé en temps voulu. Les termes de référence préparés se sont concentrés sur a) l'évaluation des composantes d'investissement des PAN préparées en consultation étroite avec l'UpM, la CE, la BEI, b) sur l'évaluation des volets politiques, juridiques et de renforcement des capacités du PAN et c) l'évaluation de la réalisation des priorités et objectifs du PAS MED. Cette évaluation devrait proposer des recommandations pour tenir compte des résultats de l'EcAp dans l'actualisation des politiques régionales sur la pollution et les PAN, s'il y a lieu. Les résultats de l'évaluation sont partagés avec les Points focaux du MED POL pendant le processus et seront soumis à l'examen de cette réunion. Les termes de référence préparés ont été publiés dans le site Internet du PAM/PNUE. En termes de processus, le coordinateur du PAM a transmis un courrier au PAM et aux Points focaux du MED POL pour les informer de cette tâche importante, des prestations attendues, des délais et du</p> | <p>En ce qui concerne la composante politique de l'évaluation de la mise en œuvre des PAN et PAS, les objectifs attendus sont trois rapports essentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) mise en œuvre des objectifs régionaux et des priorités du PAS MED, b) profils des pays sur les aspects politiques et techniques de la mise en œuvre du PAN et résumé régional respectif c) fiches analytiques des pays des PAN (une page par pays) <p>Concernant la composante des investissements de l'évaluation de la mise en œuvre des PAN et PAS, les objectifs attendus sont deux rapports essentiels :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) rapports d'investissements par pays des PAN b) analyses régionales des rapports par pays et une liste des besoins d'investissements prioritaires pour faire | |

| | |
|--|---|
| <p>processus. La composante politique de l'évaluation des PAN et PAS est financée dans le cadre du projet Medpartnership (soutien du FEM). Elle est complétée (pour le volet d'investissements des PAN) par un financement du Secrétariat de l'UpM.</p> | <p>face aux « points chauds » c) aperçu du projet H2020 de la BEI</p> |
| <p>Activité relative à la mise en œuvre des Plans régionaux (art. 15 du Protocole « tellurique »)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe du MED POL a contribué à la préparation par le CAR/PP de deux propositions de projet financées par la CE (programme SWITCH-MED et projets de démonstration). Ces projets contiennent des activités concrètes qui soutiendront les pays méditerranéens du Sud à mettre en place plusieurs dispositions des Plans régionaux sur les POP, le mercure et la DBO dans le secteur alimentaire. • Par ailleurs, comme mentionné plus tôt dans le cadre de la coopération avec la section H2020, un intérêt particulier a été apporté à la conception d'activités de renforcement des capacités en ce qui concerne les Plans régionaux sur la DBO des stations d'épuration et du secteur alimentaire. • L'équipe de CAR/PP et MED POL a organisé le premier atelier régional en ce qui concerne le Plan régional sur le mercure les 12-13 décembre 2012. La réunion a été organisée par le ministère espagnol de l'Environnement et elle s'est tenue à Almaden, en Espagne, l'un des sites de mines de mercure les plus importants complètement fermé et décontaminé. Toutes les Parties contractantes ont été priées d'y participer. Quinze participants ont assisté à l'atelier, parmi eux l'Italie, la Croatie, la Bosnie-et-Herzégovine, Israël, le Maroc et Chypre. À cette fin, MED POL et CAR/PP préparent des lignes directrices sur la décontamination rationnelle du mercure pour révision et approbation par les PF du MED POL. | <p>Le projet Switch (composante politique) a été lancé en janvier 2013. Un groupe d'experts de CPD a été créé et l'une de ses tâches est la révision des politiques de pollution pour une meilleure intégration des CPD. Le travail se poursuit.</p> <p>Le projet de démonstration SWITCH est un projet commun au PNUE/DTIE et à l'ONUDI. Le partenaire principal du PAM/PNUE est le CAR/PP. MED POL a été impliqué dans la conception des priorités étant donné qu'il est important que les ressources de ce projet soient utilisées pour aider les pays à mettre en place les Plans régionaux contre la pollution tellurique.</p> |
| <p>Activités connexes au respect des obligations Conformément à la décision IG/20.1 de la 17^e CdP, Paris, France, 2012 qui prévoit que la composante du PAM contribue aux objectifs du Comité de respect des obligations, l'équipe de MED POL a révisé les rapports des 15 Parties contractantes en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles pour le biennium 2008-2009 et a identifié plusieurs questions générales sur la non-conformité potentielle pour en discuter avec l'unité de coordination et le comité de respect des obligations. Ces discussions ont abordé entre autres, des questions connexes au respect des obligations des Protocoles « tellurique », Immersions et Déchets dangereux, et aux Plans régionaux.</p> | <p>Les Parties contractantes ont commencé à soumettre des rapports en ligne sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles pour le biennium 2010-2011.</p> <p>Les questions connexes à la mise en œuvre des trois protocoles sont présentées dans le document UNEP(DEPI)WG. 379/</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Activités connexes aux débris marins</p> <p>Les termes de référence pour la préparation du plan régional sur les débris marins tels que décidés par la 17^e CdP à Paris, 2012 ont été préparés en juin 2013. MED POL a coopéré avec les Programmes pour les Mers régionales du PNUE et le Programme d'action mondial (GPA) pour financer cette tâche. Le premier projet de plan régional a été discuté lors d'une réunion de consultation avec les autres composantes du PAM et autres partenaires régionaux. La réunion des experts pour la révision du projet de plan régional a eu lieu en mai 2013. Le projet final sera soumis aux Points focaux du MED POL. Le travail se poursuit.</p> <p>Suite à la décision du comité directeur du PNUE et de l'accord stratégique de l'UE en novembre 2012, en principe, 100 000 euros ont été convenus mais ne sont pas encore opérationnels pour financer certaines activités sélectionnées conformément à la Décision IG 20/10, du cadre stratégique sur les débris marins adopté par la 17^e CdP.</p> | <p>CAR/PP, REMPEC, CAR/ASP et Plan Bleu étaient pleinement impliqués dans le processus et ont fourni un retour substantif. L'UNEP NOWA, le GPA, le sous-groupe sur les débris marins de l'UE DCSM, ACCOBAMS ont également fourni un retour substantiel au texte et ont participé à la consultation et aux réunions de révision. La CGPM a également soutenu le processus.</p> <p>Les activités liées aux débris marins commenceront une fois que le financement sera opérationnel.</p> |
| <p>Activités connexes à la mise en œuvre d'ECAP</p> <p>Outre les travaux antérieurs sur cette tâche importante du programme de travail, l'équipe de MED POL a préparé des documents pour la définition du bon état écologique (BEE) et l'établissement des cibles de réduction de la pollution des objectifs environnementaux (OE 5, 9, 10 et 11). L'équipe du MED POL a mené d'importantes discussions lors de la réunion organisée à ce propos à Sarajevo, en Bosnie-et-Herzégovine, les 29 et 30 octobre 2012.</p> | <p>Le travail pour la préparation des principaux éléments du programme de suivi intégré en étroite coopération avec les composantes du PAM respectives aurait dû démarrer en janvier 2013. Activité reportée. Décision de l'unité de coordination en attente.</p> |

TABLEAU 1.3

| Thème I : Gouvernance | | |
|---|---|--|
| Prestation 1.3 | | |
| Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace | | |
| <p>Indicateurs et objectifs :</p> <p>a) <i>Rapport sur l'état de l'environnement publié deux fois par an et rapport de développement et de l'état de l'environnement publié tous les 4 ans</i></p> <p>b) <i>Données relatives à l'environnement marin et côtier accessibles aux Parties contractantes</i></p> <p>c) <i>Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au public en général et au moins 1 symposium par an</i></p> <p>d) <i>Infosystème PAM en fonction</i></p> | <p>Objectifs 2012-2013 :</p> <p>a) Noyau MED POL opérationnel et utilisé par les pays dès 2012 ;</p> <p>b) Rapport SoMER publié ;</p> <p>c) Publication de 3 évaluations sectorielles détaillées (pollution, biodiversité, GIZC)</p> | <p>État des réalisations des objectifs :</p> <p>a) Infosystème MED POL testé et opérationnel pour être utilisé par les pays dès 2013 ;</p> <p>b) Rapport SoMER publié ; un chapitre sur la qualité de l'environnement marin et les émissions de polluants ;</p> <p>c) Évaluation spatiale et temporelle des substances dangereuses.</p> |
| État de mise en œuvre des activités menées en 2012-juin 2013 | | Remarques |
| <p>Rapports d'évaluation sectorielle</p> <p>Rapport d'évaluation spatiale</p> <p>L'équipe du MED POL coopère avec l'AEE pour préparer un rapport commun sur la progression de la mise en œuvre d'H2020 sur la base d'un ensemble de six indicateurs relatifs aux eaux usées, aux déchets solides, à la concentration d'éléments nutritifs dans les eaux côtières et aux émissions industrielles.</p> | | <p>Le rapport devrait être publié d'ici le début de l'année prochaine</p> |
| <p>Noyau régional infosystème MED POL</p> <p>L'infosystème MED POL pour la transmission en ligne de données de surveillance marine sur la pollution a été préparé par INFO RAC. Le système a été testé par les Parties contractantes. La phase d'essai a été complétée fin juin 2012. Les résultats de cette phase d'essai ont été évalués par MED POL et INFO RAC. Seules 5 Parties contractantes ont participé à l'essai. Le système est pleinement opérationnel pour la transmission de données de surveillance par les Parties contractantes dès janvier 2013.</p> <p>Travail préparatoire entrepris avec INFO RAC pour assurer le fonctionnement d'un système de transmission pour l'exercice BBN 2013 par les Parties contractantes. Le travail pour l'actualisation du système d'information respectif est en cours et devrait être opérationnel pour des essais d'ici fin septembre 2013</p> | | |

| | |
|---|--|
| <p>Rapport sur l'état de l'environnement MED POL a participé à la préparation du SoER 2012 par la révision du document et au besoin, l'apport d'informations supplémentaires.</p> | <p>Le SoER 2012 a été lancé en janvier 2013.</p> |
|---|--|

TABLEAU 4.1

| <p align="center">Thème IV : Prévention et contrôle de la pollution</p> | |
|--|---|
| <p align="center">Prestation 4.1</p> | |
| <p align="center">Alerte précoce de pollution (déversements, substances dangereuses)</p> | |
| <p>Indicateurs et objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Carte des zones sensibles et « points chauds » de pollution actualisée et publiée tous les deux ans 2. Réalisation au besoin de rapports sur les nouveaux polluants nécessitant une attention particulière 3. Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans 4. Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays Parties contractantes d'ici 2014 5. Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués, et rapport publié d'ici 2013 | <p>Objectifs 2012-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'évaluation sur le statut de la pollution - Adoption de CAE pour les polluants clés - Réception de données de qualité de la part d'au moins 15 pays - Évaluation des apports fluviaux d'éléments nutritifs <p>État de réalisation des objectifs : Tous les objectifs réalisés à l'exception de l'adoption de CAE</p> |
| <p align="center">État de la mise en œuvre des prestations 2012- juin 2013</p> | <p align="center">Activités en cours</p> |
| <p>Inventaires des polluants</p> <p>a) un modèle de corrélation des VLE (valeurs limites d'émission) en relation aux NQE (normes de qualité environnementale) développé ; le logiciel et les lignes directrices pour son utilisation en développement pour un certain nombre de polluants, les recommandations de politiques préparées ;</p> <p>b) le processus de rapports du bilan national des polluants 2013 a été lancé en coopération à INFO RAC. Ajustement du système MED POL initié à cette fin. Soutien à plusieurs pays en cours. Dans le cadre du projet SEIS (système de partage d'informations sur l'environnement) en coopération avec l'AEE, MED POL reliera comme il se doit le bilan national de polluants, par l'utilisation du système rapports de l'IETMP ;</p> <p>c) évaluation des indicateurs d'H2020 pour l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye, Israël, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Palestine, (concentrations en éléments nutritifs dans les eaux côtières) et un ensemble de 6 indicateurs d'émissions industrielles. MED POL est responsable du processus. Fiches analytiques des indicateurs</p> | <p>-La recherche du CAE pour les polluants principaux (paramètres pour la surveillance obligatoire du MED POL) sera négociée au prochain biennium.</p> <p>-Mise à jour de la liste des « points chauds » en cours. Liste révisée des « points chauds » à soumettre aux pays concernés d'ici la fin de l'automne 2013; Cartes pour illustrer l'évolution des « points chauds » à diffuser fin 2013 lors de la 18^e CdP.</p> <p>-Cartes pour illustrer le BBN 2003 et les résultats de 2008 en cours d'élaboration. Devraient être finalisées par la 18^e CdP, 2013</p> <p>-Évaluation conjointe de l'AEE/MED POL établie sur la base d'indicateurs d'avancement de la mise en œuvre d'H2020 sur les principaux piliers (eaux usées, déchets liquides et pollution industrielle) en cours. Un avant-projet d'ici juin 2013 ; un avant-projet convenu à l'automne 2013. Ce rapport régional, tel que validé par le sous-groupe d'examen, de surveillance et de recherche d'H2020</p> |

| | |
|---|---|
| <p>développées, ateliers organisés dans six pays dans le cadre de la coordination entre PAM/PNUE et Plan Bleu. Travail en cours ;</p> <p>d) évaluation de l'ordre de magnitude des éléments nutritifs de sources diffuses par l'université de Perpignan, France. Elle contient la base de données, l'analyse de modèles de scénarios et un ensemble de recommandations de politiques.</p> | <p>(RMR), le premier rapport régional, sera composé de trois parties : une synthèse, résumant les zones prioritaires d'H2020 quant à l'état de l'environnement, les questions transversales, les réflexions sur les implications politiques et les conclusions globales ; une évaluation thématique basée sur des indicateurs en utilisant les indicateurs sélectionnés par l'H2020 et une évaluation au niveau des pays établie sur la base des informations fournies par les pays du sud de la PEV, qui couvriront les domaines prioritaires d'H2020 ainsi que les situations spécifiques des pays.</p> |
| <p>Assistance aux pays pour la mise en œuvre des programmes de surveillance nationale.</p> <p>Au cours du biennium 2012-2013, MED POL a reçu des données issues des programmes de surveillance nationale des pays suivants : Algérie (2011 sous format de document Word) Bosnie-Herzégovine (2006, 2007, 2008), Croatie (2009), Chypre (2007), Égypte (2008, 2009), Israël (2008, 2009,2011,2012), France (2011, 2012) Monténégro (2008, 2009, 2010,2011), Maroc (2008, 2009, 2012), Slovénie (2007, 2008, 2009, 2012), Espagne (2006, 2007, 2011, 2012), Tunisie (2008, 2009, 2012) et Turquie (2009, 2010).</p> | <p>Les données reçues ont été contrôlées pour leur cohérence et les fournisseurs de données ont été contactés pour des clarifications, au besoin. Des efforts restent nécessaires pour élargir la couverture temporelle et géographique et assurer des données de bonne qualité.</p> |
| <p>Assistance aux pays pour améliorer l'assurance de la qualité de données (AQD) pour la surveillance</p> <p>L'AIEA a fourni son aide aux pays pour l'AQD. Soutien aux laboratoires méditerranéens poursuivi pour l'amélioration de l'assurance de la qualité des données, en utilisant les services du MESL (Marine Environmental Studies Laboratory) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Deux formations ont été organisées à Monaco en octobre 2012 sur l'analyse des oligo-éléments et en novembre 2012 sur l'analyse des polluants organiques dans les sédiments et les biotes marins. Aussi, pour améliorer l'assurance de la qualité analytique des laboratoires marins méditerranée, qui participent aux programmes de surveillance nationale, les MESL/AIEA ont organisé conjointement en 2012 deux tests de compétence pour la recherche d'oligo-éléments et de pesticides organochlorés dans les échantillons marins (sédiments et biotes ont été organisés en 2012). Les résultats des tests de compétences ont été finalisés en 2013.</p> | |

TABLEAU 4.2

| Thème IV : Prévention et contrôle de la pollution | | |
|---|--|--|
| Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée | | |
| Indicateurs et objectifs : | Objectifs 2012-2013 | Objectifs 2012-2013 réalisés |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Partenariat stratégique FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectées aux « points chauds » de pollution</i> 2. <i>Projets IETMP (PRTR) préparés pour au moins 4 pays</i> 3. <i>Enquête de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formés au traitement des eaux usées</i> 4. <i>Nombre de rapports sur le respect des normes de pollution des eaux de baignades et des eaux conchylicoles</i> | <ul style="list-style-type: none"> • 2 pays aidés à établir des IETMP ; • 40 experts formés dans l'opération et la gestion des stations de traitement des eaux usées ; envoi de 20 rapports de respect des obligations ; • 10 pays soutenus afin de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des PAN. | <ul style="list-style-type: none"> • 5 pays aidés à établir des IETMP • Objectif non atteint pour manque de ressources • Aperçu de la BEI et évaluation de mise en œuvre du PAN en attente. Soutien en cours pour 4 grands projets |
| État de la mise en œuvre des activités menées entre le 1^{er} janvier 2012 et le 30 mai 2012 | | Remarques |
| <p>Politique de réduction de la pollution en ce qui concerne les tanneries (Turquie), le phosphogypse (Tunisie), les huiles lubrifiantes (Algérie) et les batteries au plomb (Syrie). Projets de démonstration de réforme de politique devant être mis en œuvre en 4 phases. La phase I aborde l'analyse de l'état actuel ; les phases II et III concernent l'identification des besoins pour les recommandations politiques et leur développement y compris la conception d'une petite étude pilote pour leur mise en œuvre ; la phase IV s'assure de la mise en œuvre de l'étude pilote et de l'organisation d'un atelier national de clôture pour conclure sur les résultats finaux.</p> <p>a) Le projet en Tunisie se trouve en phase II en raison d'un retard initial. Le rapport sur l'état actuel a été présenté lors d'une réunion des parties prenantes le 22 novembre 2012, et des actions futures potentielles ont été abordées, dont le renforcement de sensibilisation par l'intermédiaire d'ateliers et d'évaluations supplémentaires pour évaluer le coût de la dégradation environnementale, et en particulier sur la biodiversité et la pêche.</p> <p>b) En Syrie, le projet a été interrompu en phase IV en raison de la situation dans le pays. Sur la base de l'expérience du projet, le Secrétariat a démarré la préparation des lignes directrices sur les batteries au plomb. (lignes directrices ESM).</p> | | <p>-Les phases III et IV des projets sont en cours et devraient être finalisées en 2014.</p> <p>-Les principaux résultats attendus de ces projets pilotes sont d'assurer des améliorations dans la gestion des secteurs industriels sélectionnés très problématiques du point de vue environnemental ainsi que d'entreprendre des actions concrètes sur le terrain.</p> <p>-Les pays respectifs démontrent leur prise en main, un facteur essentiel pour assurer des résultats fructueux et opportuns.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>c) Le projet en Turquie est en phase IV. La Turquie a informé le Secrétariat, qu'en raison d'autres engagements, elle aimerait arrêter la mise en œuvre de l'étude pilote. Les préparations d'un atelier national sont en cours.</p> <p>d) Le projet de démonstration sur la gestion du recyclage et de régénération des huiles lubrifiantes en Algérie est en phase III et IV. Lors de l'atelier national en avril 2012, plus de 40 participants ont ouvert la voie au projet par l'établissement d'un groupe de travail intersectoriel sous la direction des Points focaux du PAM en Algérie pour diriger les travaux et aider au renforcement d'un cadre de politiques et à leur mise en œuvre.</p> | |
| <p>Élimination de 870 tonnes de PCB</p> <p>Cette activité fait partie du projet PAM/PNUe et FEM Medpartnership. Le projet a reconnu certains retards hérités du biennium antérieur. Il avance lentement en raison des difficultés quant à l'identification des quantités précises de PCB présentes dans les huiles contaminées dans les pays concernés (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Égypte et Turquie). L'objectif principal est d'introduire la gestion écologiquement rationnelle (GER) à toutes les étapes du cycle de vie des équipements électriques contenant ou contaminés par les PCB. Il se concentrera sur le renforcement des cadres juridiques, l'élimination de jusqu'à l'élimination de 870 tonnes de PCB sur les sites de démonstration, la préparation des plans d'élimination des PCB dans les entreprises électriques, et le renforcement de la sensibilisation et des connaissances techniques sur la GER des PCB. Les équipes de gestion des projets sont opérationnelles dans chaque pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipement nécessaire pour la mise en œuvre du projet a été évalué dans les 4 pays • Identification des PCB, lignes directrices préparées et envoyées aux pays • Des consultants nationaux recrutés pour soutenir les activités du projet à l'échelle nationale, • Expertise régionale mobilisée et plusieurs missions menées dans les pays respectifs • Les dossiers d'appels d'offre pour l'achat de 12 semi-analyseurs de PCB sont terminés et la phase actuelle de la procédure de passation de marchés est menée par le siège social par l'intermédiaire du système de documentation d'appels d'offre UNOPS de sélection de l'entreprise internationale d'élimination des PCB finalisée et soumise à l'UNOPS. | <p>Ce projet implique des actions sur le terrain. Ainsi, il est impératif que les pays participants s'impliquent pour mener le projet au niveau national. L'élimination des huiles contaminées par les PCB sera achevée d'ici fin 2013 ou début 2014 en raison des procédures administratives et du manque d'inventaires sur les PCB, dont la finalisation a demandé plus de temps que prévu. Outre l'impact environnemental positif et, étant donné que le projet MedPartnership est un des projets les plus importants avec une allocation de budget substantielle, de fructueux résultats sont indispensables pour la mise en œuvre réussie du projet MedPartnership et pour satisfaire aux exigences de performance des donateurs (FEM est le donateur principal avec le Fonds d'affectation spéciale de cette composante). Pour soutenir les pays à préparer des inventaires plus détaillés, des analyseurs semi-mobiles de PCB sont en cours d'acquisition. Sur la base de ces nouveaux objectifs, des valeurs pour la destruction de PCB devraient être entreprises en 2014.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Rapport IETMP (PRTR) préparé dans deux pays supplémentaires</p> <p>Le rapport IETMP (PRTR) pour la Turquie en 2011 a été mis en œuvre sans encombre et a été finalisé en décembre 2012. Il s'agissait d'un projet réussi qui s'est conclu par un atelier national auquel plus de 50 personnes représentant le ministère, les entités d'inspection environnementale, les agences locales et l'industrie ont participé.</p> <p>Considérant l'importance de l'établissement de systèmes d'inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP), le MED POL a poursuivi son assistance technique et financière à plusieurs pays comme la Turquie, le Liban, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, Israël et la Tunisie. La majorité des projets pilotes sont financés dans le cadre du projet SEIS que MED POL met en œuvre en coopération avec l'AEE.</p> | |
| <p>Plusieurs activités relatives aux profils des plages, et la mise en œuvre des lignes directrices sur les risques pour la santé environnementale dans les établissements touristiques n'ont reçu qu'une faible priorité en raison d'un manque de ressources humaines et financières.</p> | <p><u>Ces activités ont été mises en œuvre dans le passé dans le cadre de la coopération MED POL/OMS.</u></p> |
| <p>Identification et utilisation des opportunités de subventions et de prêts relatifs à la réduction de la pollution</p> <p>L'activité principale envisagée par le programme de travail du PAM/PNUE a été le recrutement d'un économiste environnemental pour entreprendre des analyses de bénéfices et de rentabilité de la mise en œuvre des PAN. Toutes les procédures administratives pour ce poste auprès du MED POL ont été mise en œuvre et une demande a été soumise au siège social. Ce poste P3 est principalement financé par le FEM dans le cadre du projet MedPartnership, avec un tiers de contribution du Fonds d'affectation spéciale.</p> | <p>L'économiste environnemental devrait être engagé d'ici septembre 2013 au plus tard.</p> |
| <p>4.2.4.2 Préparation de scénarios pour les NQE en relation avec les VLE ; formation d'experts nationaux sur la modélisation</p> <p>Cette activité est soutenue principalement au projet Medpartnership. Le travail a démarré l'an dernier et a été conclu au printemps 2012.</p> <p>Un modèle généralisé et des scénarios ont été préparés sur la relation de NQE/VLE du mercure et de l'azote. Ainsi, le travail a été lancé pour que cet instrument soit accessible à toutes les Parties contractantes et au public général en préparant un logiciel en ligne et des lignes directrices nécessaires pour son application pour une liste représentative des autres polluants. Termes de référence finalisés. Procédures administratives en cours. À espérer, disponibles en septembre 2013 au plus tard.</p> | <p>Procédures administratives relatives à la passation de marchés conformément aux réglementations de l'ONU en attente, cette activité devrait être finalisée d'ici la fin de 2013 ou début 2014.</p> |
| <p>La mise en œuvre des PAN maintenue en tant que priorité par les principaux donateurs et institutions financières</p> <p>Quatre missions par pays ont été organisées par le MeHSIP-PPIF pour obtenir des informations pratiques sur l'état des projets d'investissements pour Horizon 2020 à financement adossé. Les missions ont eu lieu en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Tunisie et font partie de l'exercice de validation entrepris en coordination étroite avec la Commission européenne, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, la Banque européenne d'investissement (BEI), le PAM/PNUE et le projet SWIM. Des missions similaires au Maroc, en Israël et en</p> | <p>La coordination avec les PF du MED POL est essentielle. Des efforts ont été réalisés pour maintenir la pleine implication des PF du MED POL dans le processus et, dans une certaine mesure, pour le porter à l'échelle nationale.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Palestine seront menées au cours du trimestre prochain. Le Secrétariat de l'UpM se penche sur l'évaluation d'un portefeuille d'investissement des PAN et les nouveaux besoins en investissements pour la mise en œuvre des Plans régionaux adoptés au titre de l'article 15 du Protocole « tellurique ». Des missions ont été menées au Maroc et sont programmées au Liban, en Libye et en Israël. Travail en cours</p> | |
|--|--|

TABLEAU 6.3

| <p align="center">Thème VI : Changement climatique</p> | | |
|---|--|--|
| <p align="center">Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex. fermes éoliennes, énergie océanique, captage et stockage du carbone)</p> | | |
| <p>Indicateurs et objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées évaluées</i> - <i>Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts environnementaux d'au moins 3 technologies</i> - <i>Rapport sur les risques des activités de séquestration du CO₂</i> | <p>Objectifs 2012-2013 :</p> <p>1. Assistance offerte à 4 pays pour la réutilisation des eaux usées</p> | <p>État de réalisation des objectifs</p> <p>Aide fournie à 4 pays pour la réutilisation des eaux usées dans le cadre du projet SWIM</p> |
| <p align="center">État de mise en œuvre des activités menées en 2012-juin 2013</p> | | <p align="center">Remarques</p> |
| <p>6.3.1.1 Nouvelles stations de dessalement gérées correctement</p> <p>Dans la lignée du travail mené par le MED POL au cours des années antérieures sur la gestion du dessalement de l'eau de mer, qui a mené à la préparation d'une évaluation, des lignes directrices et de la décision des Parties prenantes de considérer ces activités en tant qu'activités industrielles relevant du Protocole « tellurique », le MED POL a établi une coopération étroite avec le projet SWIM pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) évaluer les impacts environnementaux cumulatifs des méga-usines de dessalement réunis sur le bassin méditerranéen, en synergie à MED POL ; b) mettre à jour les lignes directrices du PAM/PNUE-MED POL sur les usines de dessalement qui avaient été adoptées en 2003 ; | | <p>Travail en cours et devant se poursuivre en 2014. Suite à ce travail, un document stratégique sur le dessalement sera également élaboré en étroite coopération avec le MED POL.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>c) établir un groupe d'experts régionaux sur le dessalement. MED POL est membre de ce groupe régional d'experts. La réunion des experts sur le dessalement a été organisée en juin 2012. Travail en cours ;</p> <p>d) convoquer une réunion de groupe d'experts à Athènes sur les impacts environnementaux cumulatifs potentiels des usines de dessalement en mer Méditerranée afin d'étayer et de vérifier les résultats en synergie avec le PNUE/PAM, MED POL, H2020.</p> | |
| <p>6.3.1.2 Réutilisation plus diffuse des eaux usées dans la région</p> <p>Les activités connexes à la réutilisation de l'eau n'ont reçu qu'une faible priorité pour des raisons budgétaires. Pourtant, plusieurs activités connexes à ce sujet seront entreprises dans le cadre du projet SWIM auquel participe MED POL. Un soutien sera fourni à tous les pays du sud méditerranéen.</p> | <p>Tous les efforts seront mis en œuvre pour exploiter cette expérience et partager les informations sur les bonnes pratiques au niveau méditerranéen.</p> |